

## ► Dimanche de la santé

# Susciter des initiatives dans les diocèses

Le Dimanche de la santé aura lieu le 27 janvier prochain sur le thème « Que ta lumière éclaire ma nuit ». Initié par les diocèses de Lille, Arras et Cambrai, son livret d'accompagnement a été, cette année, distribué dans 75 diocèses dans le but de sensibiliser les chrétiens aux questions de santé.

Le P. Denis Ledoger, aumônier à l'hôpital de Hautepierre, à Strasbourg.



Stéphane Ouzounoff / Cric

« **A**ujourd'hui, nous avons les moyens de prévenir et de guérir, estime Mgr Michel Guyard, évêque du Havre, en charge de la Pastorale de la santé au sein du Conseil pour les questions familiales et sociales. Le Dimanche de la santé invite les chrétiens à réfléchir, à la lumière de l'Évangile, à leur responsabilité globale sur les questions de santé. »

Ancré dans la liturgie de la messe du jour, le Dimanche de la santé a trouvé cette année son thème, « Que ta lumière éclaire ma nuit », dans l'annonce d'Isaïe réalisée par le Christ : « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu se lever une grande lumière (Is 9, 1). » Un thème que l'abbé Hubert Renard, délégué à la pastorale de la santé du diocèse

d'Arras et coréalisateur du livret, met en perspective avec le message d'espérance du Mystère pascal qui invite à « donner de la vie aux gens fragilisés ». Le livret du Dimanche de la santé s'organise en deux volets principaux : un dossier sur la thématique retenue, en l'occurrence « Que ta lumière éclaire ma nuit », avec une analyse des priorités actuelles de la politique de santé en France et des témoignages de « passeurs d'espérance », et, dans un second temps, des propositions d'animations.

### Des attentes locales

Depuis 1988, les diocèses d'Arras, Lille et Cambrai réalisent ce livret pédagogique d'accompagnement à l'organisation de ce dimanche. En 2002,

le livret réalisé par les trois diocèses du Nord a été proposé à l'échelle nationale, en concertation avec le Comité épiscopal pour la santé, et il est aujourd'hui diffusé dans 75 diocèses à près de 12 000 exemplaires. « Il y a une attente réelle dans les diocèses », constate l'abbé Hubert Renard pour expliquer que le Dimanche de la santé se soit développé d'une telle manière. Car, comme le souligne Michel Riemer, le directeur adjoint du Département santé du Service national pour les questions familiales et sociales, « les situations sont aussi souvent critiques pour les personnels soignants qui sont confrontés à des situations très difficiles, notamment dans l'accompagnement du vieillissement ». Pour sensibiliser au mieux la

communauté chrétienne, le Dimanche de la santé est en lien direct avec la Journée mondiale du malade, le 11 février. Les thématiques des deux événements ne coïncident pas toujours, compte tenu du décalage qui existe entre l'annonce du message du Pape, en début d'année, et l'organisation nécessaire pour la réalisation du livret. Mais ce sont deux occasions de rappeler que « la pastorale de la santé est celle de la bonne santé, la maladie est un passage, pas un état », insiste Michel Riemer. « Le Dimanche de la santé est plus large que la Journée mondiale du malade, ajoute Mgr Guyard, parce que cet événement touche tous les acteurs de la santé et pas seulement les malades. Ce rendez-vous permet à chacun de réfléchir à sa propre santé et au sens qu'elle donne à notre vie pour réaliser notre humanité. Le Dimanche de la santé ne se suffit pas à lui-même, c'est un rendez-vous destiné à susciter des initiatives dans les diocèses. » ■

*Romuald Panon*

**Pour en savoir plus**  
Service national  
pour les questions familiales  
et sociales,  
Département santé,  
tél. 01 72 36 69 07,  
e-mail : [snqfs@cef.fr](mailto:snqfs@cef.fr).